



BUDGET PRIMITIF 2019

Présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Les discussions et examen du projet de BP en Bureau Municipal spécial Finances du 20 mars 2019 ont permis de poser les bases à partir desquelles a été construit le budget pour l'exercice 2019.

La commune s'est fixée comme objectif de maîtriser les dépenses de fonctionnement, comme les années précédentes, sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère de compétence.

L'optimisation de la dépense publique ainsi que le processus de mutualisation avec la CAMVS sont deux voies empruntées pour organiser la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement courante à périmètre d'intervention constant.

Le BP 2019 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 911 900 euros
- section d'investissement : 1 332 686,34 euros

Sommaire :

1/ Eléments du contexte

2/ Section de fonctionnement

Recettes

Dépenses

3/ Section d'investissement

Recettes

Dépenses

4/ Niveau d'épargne (capacité d'autofinancement)

Tableau récapitulatif

5/ Dette

6/ Fiscalité

7/ Subventions versées

8/ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

1/ Eléments du contexte

Le contexte économique est toujours aussi contraint, d'autant que la principale dotation (DGF) est en diminution constante (réalisé 2018 : 191 771 € contre 196 702 € en 2017). Il convient donc de poursuivre les efforts dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en tentant d'optimiser les recettes.

Le budget 2019 se caractérise par la poursuite d'une opération d'investissement importante : la rénovation et extension du bâtiment LE FIEF DU PRÉ destiné à accueillir en 2019 la nouvelle Mairie.

Par ailleurs, 2019 voit le démarrage de la 2^{ème} opération du contrat rural : la création de la salle de motricité à l'école maternelle, avec le choix du maître d'œuvre.

On notera que la population connaît un accroissement dû à la construction de collectifs, passant de 2033 à 2074 (chiffres INSEE). Cela devrait se traduire par une augmentation du produit fiscal.

2/ Section de fonctionnement

A Recettes

Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1 274 345,67 €

	BP 2017	BP 2018	BP 2019
013 atténuations de charges	2 660,00	6 770,00	4 000,00
70 produits des services	109 950,00	98 850,00	99 960,67
73 impôts et taxes	729 650,00	833 727,00	860 630,00
74 Dotations et participations	331 940,00	239 510,00	246 350,00
75 autres produits	59 000,00	59 800,00	59 800,00
76 produits financiers	7,00	7,00	5,00
77 produits exceptionnels	5 110,50	5 360,06	3 600,00
Total recettes réelles	1 238 317,50	1 244 024,06	1 274 345,67
Recettes d'ordre	0	0	0
Total recettes de fonctionnement de l'exercice	1 238 317,50	1 244 024,06	1 274 345,67
002 Résultat de fonctionnement reporté	752 542,50	653 275,94	637 554,33
Total recettes cumulées	1 990 860,00	1 897 300,00	1 911 900,00

Le BP 2019 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes.

On notera un budget relativement stable.

Il est précisé que le BP est toujours construit sans tenir compte de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), qui est intégrée lors d'une décision modificative budgétaire en juin chaque année.

B Dépenses

Le montant des dépenses de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1 911 900,00 €

	BP 2017	BP 2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	393 350,00	416 860,00	497 100,00
012 Charges de personnel	570 000,00	578 230,00	587 220,00
014 atténuations de produits	42 140,00	38 540,00	39 980,00
022 dépenses imprévues	80 000,00	90 000,00	95 000,00
65 autres charges de gestion courante	164 660,00	176 600,00	198 800,00
66 charges financières	27 490,00	24 630,00	21 730,00
67 charges exceptionnelles	2 400,00	700,00	300,00
Total dépenses réelles	1 280 040,00	1 325 560,00	1 440 130,00
023 Virement à la section d'investissement	692 160,00	550 000,00	448 810,00
Dépenses d'ordre	18 660,00	21 740,00	22 960,00
Total dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 990 860,00	1 897 300,00	1 911 900,00

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les dépenses ont subi le même contexte de contraintes.

On notera :

- Une augmentation sensible des charges à caractère général et autres charges de gestion courante en raison des travaux de voirie, des dépenses liées au déménagement de la mairie, des études obligatoires sur les bâtiments et des travaux d'entretien des bâtiments publics.
- Une augmentation légère des charges de personnel en raison de la fin des contrats aidés qui a entraîné une augmentation des cotisations sociales.
- Une augmentation du chapitre 65 en raison de l'augmentation du versement au titre du Centre de Loisirs de Vaux le Pénil (nouvelle convention).

3/ Section d'investissement

A Recettes

Le montant des recettes d'investissement de l'exercice s'élève à 1 253 999,14 €

	BP 2017	BP 2018	BP 2019
1068 Affectation résultat de fonctionnement	76 581,77	316 003,39	176 076,13
10 dotations, fonds divers	47 840,00	108 710,00	167 170,00
13 subventions d'équipement	168 363,46	444 097,22	148 983,01
16 emprunts	0	0	0
024 Produits des cessions	500 000,00	500 000,00	290 000,00
Total recettes réelles	792 785,23	1 368 810,61	782 229,14
021 Virement de la section fonctionnement	692 160,00	550 000,00	448 810,00
Recettes d'ordre	66 705,34	21 740,00	22 960,00
Total recettes d'investissement de l'exercice	1 551 650,57	1 940 550,61	1 253 999,14
001 solde d'investissement reporté	0	0	78 687,20
Total recettes cumulées	1 551 650,57	1 940 550,61	1 332 686,34

Le poste « Dotations Fonds divers » a augmenté car nous allons percevoir en 2019 un FCTVA important en raison des travaux réalisés au Fief en 2018.

On notera que le poste « subventions d'équipement » correspond aux subventions notifiées dans le cadre de l'opération « rénovation du bâtiment FIEF du Pré », future Mairie, dont les travaux ont commencé en septembre 2017, l'essentiel des subventions ont été touchées en 2018.

Le poste « produits de cession » pour 290 000 € correspond à la vente de l'ancienne mairie prévue en 2019.

B Dépenses

Le montant des dépenses d'investissement de l'exercice s'élève à 1 332 686,34

	BP 2017	BP 2018	BP 2019
20 Immobilisations Incorporelles	23 571,20	59 158,00	74 600,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	1 000,00	600,00
21 Immobilisations Corporelles	481 108,11	575 703,19	641 521,16
23 Immobilisations en cours	811 184,00	938 499,43	541 215,18
16 Remboursement d'emprunts	74 480,00	73 590,00	74 750,00
Total dépenses réelles	1 390 343,31	1 647 950,62	1 332 686,34
Dépenses d'ordre	48 045,34	0	0
Total dépenses d'investissement	1 438 388,65	1 647 950,62	1 332 686,34
001 solde d'investissement reporté	113 261,92	292 599,99	0
Total dépenses cumulées	1 551 650,57	1 940 550,61	1 332 686,34

Le budget 2019 prévoit la réalisation de divers travaux et acquisition de matériel :

Les particularités principales sont :

Bâtiments :

- L'avance à la SPL pour le début des travaux d'extension à l'école maternelle
- La réfection du Four à Chaux
- L'éclairage et l'isolation phonique à l'école élémentaire
- Les conformités électriques du Restaurant Scolaire, des Petits Minots et de la Villa du Nil,
- Les sanitaires et le visiophone au cabinet Médical
- La toiture du garage des services technique au Fief du Pré
- Le portique au service technique

Voirie Terrassement :

- La réfection du Chemin des Pleux
- Les bandes podo tactiles piétons
- Les panneaux de signalisation
- Le mur du Fief du Pré
- L'aire de jeux au Fief du Pré
- Le remplacement de mâts et points lumineux
- Les candélabres au Fief du Pré et dans le cheminement du cabinet médical

Equipement :

- Tondeuse, visseuse, échelle télescopique
- Véhicule
- Photocopieur pour l'étage au Fief du Pré
- Classe mobile à l'école maternelle
- Tableau numérique,
- Mobilier de l'accueil, chaises et panneaux d'affichage au Fief du Pré
- Trotinettes + casques pour la garderie

4/ Niveau d'épargne (capacité d'autofinancement)

Tableau récapitulatif page 56

5/ Dette

Encours de la dette au 1^{er} janvier 2019 = 600 591.56 €

Soit 289.58 € / habitants (base 2074 habitants)

VOIR PAGES 57 et 58

6/ Fiscalité

Les recettes fiscales sont composées de : la part communale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TH	8.94 %	9.21 %	9.49 %	10.05 %	10.45 %	10.51%	10.57%	10,63%
TF PB	15.35 %	15.66 %	15.97 %	16.60 %	16.93 %	17.03%	17.13%	17,23%
TF PNB	92.37 %	92.37 %	92.37 %	92.37 %	92.37 %	92.37%	92.37%	92,37%

VOIR PAGE 59

7/ Subventions versées

Ce tableau présente les prévisions budgétaires (BP + DM) sur trois exercices.

	2017	2018	BP 2019
CCAS	22 000,00	25 000,00	20 000,00
Affranchissement Ecole Primaire	200,00	0,00	0,00
Sous total 1	22 200,00	25 000,00	20 000,00
Investissement			
ALJEC	0,00	0,00	0,00
SDESM	580,00	1 000,00	600,00
Sous total 2	580,00	1 000,00	600,00
ASSOCIATIONS			
ALJEC adultes	3 520,00	3 520,00	3 520,00
ALJEC jeunes	3 780,00	3 780,00	3 780,00
ALJEC (Subvention exceptionnelle)			5 000,00
ALJEC (Club des Anciens)	950,00	950,00	950,00
ARPAC	0,00	400,00	400,00
ARVAL	200,00	200,00	200,00
C.O.S	8 700,00	8 500,00	8 600,00
Comité d'Animation	100,00	500,00	500,00
Donneurs de sang	450,00	450,00	450,00
Jardins de Livry	500,00	500,00	250,00
Livry-Environnement	400,00	300,00	300,00
Petits Minots	3 500,00	3 000,00	3 000,00
Secours Populaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Secours Catholique	300,00	300,00	300,00
Société de Chasse	200,00	0,00	200,00
Les Vitraux de Livry	100,00	100,00	100,00
Club de Football La Rochette/VLP	500,00	600,00	720,00
VLP Judo	260,00	330,00	260,00
APIL (Parents d'élèves)	0,00	100,00	100,00
RIVAGE	860,00	877,00	877,00
Soleil d'Automne	160,00	160,00	160,00
Collège La Mare aux Champs	780,00	840,00	860,00
Lycée Simone Signoret (Voyage)	0,00	0,00	320,00
Sous total 3	26 260,00	26 407,00	31 847,00
Familles			
Ecole de musique	2 800,00	1 800,00	2 000,00
Carte Imagin'R Année 2016/2017		2 000,00	0
Sous total 4	2 800,00	3 800,00	2 000,00
<i>Crédits non affectés</i>	<i>1 000,00</i>	<i>2 600,00</i>	<i>1 700,00</i>
Sous total avec réserve	30 060,00	32 807,00	35 547,00
TOTAL GENERAL	52 260,00	58 807,00	56 147,00

8/ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les effectifs 2019 s'élèvent prévisionnellement à 16 agents se décomposant comme suit :

- 10 agents titulaires à temps complet
- 2 agents titulaires à temps non complet
- 1 agent non titulaire à temps complet
- 3 agents non titulaires à temps non complet

Les charges prévisionnelles 2019 de personnel s'élèvent au total à : 587 220 €